

CANTINE, GARDERIE et ETUDE DU SOIR

Ecole Sainte Marie

juillet 2023

CANTINE

Vous pourrez inscrire votre enfant tous les jours de la semaine ou certains jours fixes. La restauration scolaire est un service rendu aux familles. Par conséquent nous nous réservons le droit d'exclure les enfants qui ne respecteront pas le règlement intérieur.

LES TARIFS POUR L'ANNEE 2023 – 2024 sont sur notre site Internet (sion-paris.fr) : le prix du repas est fixé pour l'année. Il tient compte des augmentations, des charges de la restauration scolaire. Il intègre les prévisions de subvention.

REPAS OCCASIONNELS : si votre enfant n'est pas inscrit à la cantine, **il peut déjeuner occasionnellement. Vous remplissez le matin même un bon**, que vous trouverez sur le meuble du hall. Le prix du ticket-repas est de **10,33€**. Le coût du repas apparaîtra directement dans votre compte famille accessible depuis « *écoledirect* »

MEDICAMENTS : à l'exception des PAI, nous ne sommes pas autorisés à administrer des médicaments aux enfants.

ABSENCES A compter de 6 jours d'absences consécutives, la partie denrée alimentaire du repas sera remboursée sur demande écrite. Aucun repas ne peut être reporté.

GARDERIE et ETUDE

de 16h35 à 18h précises **les lundis-mardis-jeudis**
de 16h05 à 17h30 précises **les vendredis**

L'étude et la garderie débuteront le **lundi 11 septembre**

La GARDERIE concerne les élèves des Maternelles, CP et CE1.

Cette garderie a pour objectif de permettre **aux parents qui travaillent** de pouvoir venir chercher leur enfant **à partir de 17h 30 seulement** et jusqu'à 18h (le vendredi **à partir de 17h seulement** et jusqu'à 17h 30).

Les élèves seront sous la responsabilité d'un surveillant. Ils apporteront leur goûter pour la récréation ainsi qu'un livre de lecture, un album à dessin pour pouvoir se distraire.

Les élèves du C.P. et C.E.1 auront la possibilité de débiter leur travail du soir seuls et sans être suivis par la personne chargée de la surveillance ; il appartiendra aux parents de vérifier la totalité du travail.

GARDERIE PONCTUELLE : **vous remplissez le matin même un bon**, que vous trouverez sur le bureau du hall. Le tarif est de **11,24€**. Vous recevrez une facture mensuelle.

L'ETUDE s'adresse aux élèves du CE2 au CM2

Les enfants peuvent être inscrits pour 2, 3, 4 jours par semaine (pas moins). Les inscriptions ponctuelles sont impossibles.

Les élèves y sont surveillés et guidés dans leur travail du soir. Le travail **n'est pas corrigé**, la correction se faisant le lendemain en classe. Les élèves disposent d'une heure pour effectuer leur travail, les leçons sont à revoir à la maison.

Les élèves apporteront un livre de lecture pour s'occuper une fois le travail terminé.

Les enfants qui ne veulent pas travailler à l'étude, gênent très souvent leurs camarades (bavardages, bruit, etc...). Dans ce cas, nous nous réservons le droit de ne plus les accepter, ils seront invités à quitter l'école dès 16h35.

Il n'y a pas de garderie ni d'étude le jour des vacances scolaires.